



Les nouveaux paradigmes socio- économiques

pour sortir de la crise
et adapter nos villes

La crise sanitaire a engendré une crise économique sans précédent. Le PIB français devrait chuter de 8 à 9 points en 2020 (par rapport à son niveau de 2019), avec une estimation de destruction d'au moins 800 000 emplois.

Mais en mettant à l'arrêt des pans entiers de l'activité, cette crise a aussi mis dans la lumière certains paradigmes : transition écologique, inclusion et retour au local s'affirment clairement comme les piliers d'une relance économique capable de s'inscrire dans la durée. Au niveau national, le plan de relance français présenté le 3 septembre 2020 ("France Relance") s'élève à 100 milliards, avec 70 mesures organisées suivant 3 axes : la transition écologique, la compétitivité, la cohésion sociale et territoriale. Avec la mise en place d'un nouveau confinement à l'automne 2020, d'autres aides devraient être débloquées dans les prochains mois, ciblant les secteurs les plus touchés. De son côté, la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) se mobilise pour relancer l'économie, et compléter les mesures d'urgence déjà engagées.

Le premier article de cette partie postule que l'économie urbaine, entendue comme l'association de certains pans de l'économie présentielle et de l'économie productive, peut être un levier majeur au service de la relance. Trois courts articles viennent ensuite compléter l'approche en offrant un coup de projecteur sur ces (nouveaux) paradigmes économiques, pour lesquels les collectivités ont un rôle central, et qui sont les leviers d'une relance durable :

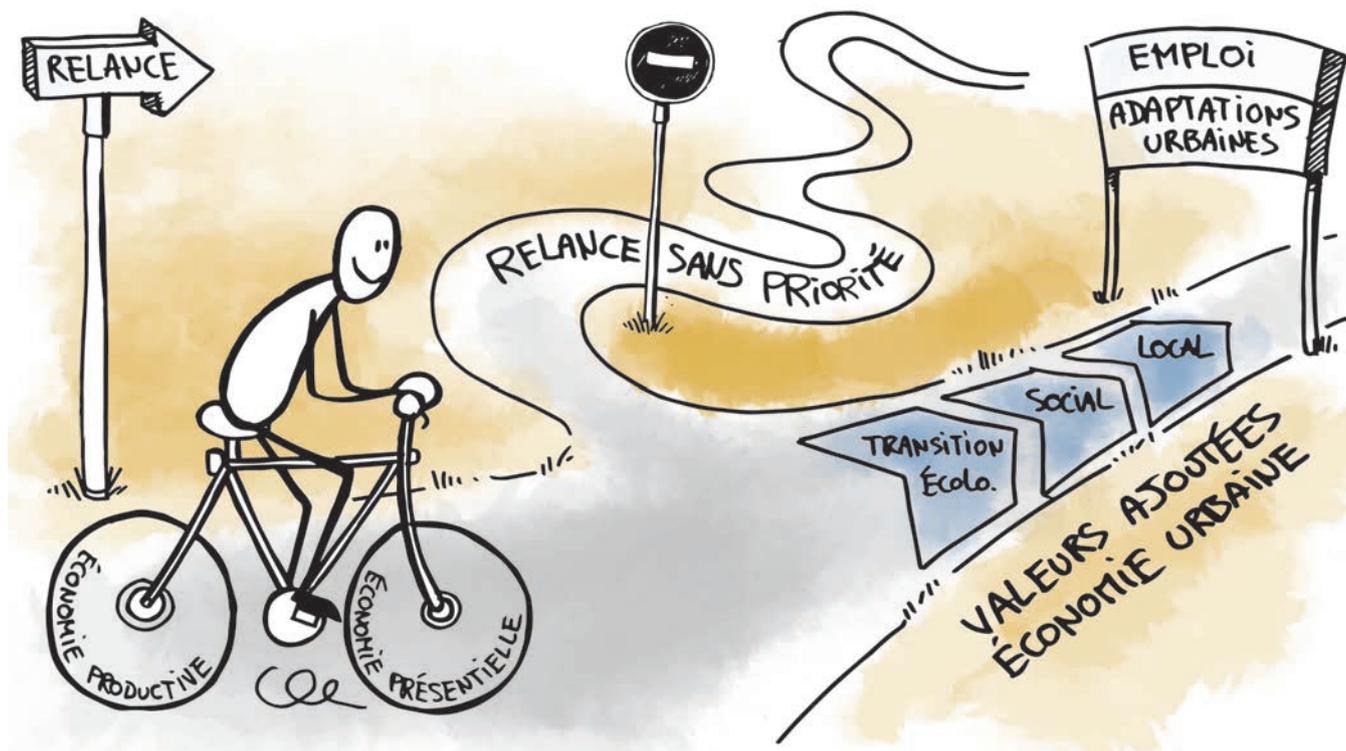
- La transition écologique, d'essence transversale, pose des questions d'organisation du territoire, de ses institutions et de ses acteurs. Elle peut à la fois générer un important potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée d'activités plus "vertes", mais pas nécessairement compenser toutes les pertes d'emplois consécutives à la crise, qui s'ajoutent par ailleurs à celles déjà induites par la numérisation et robotisation des activités. En 2013, des chercheurs d'Oxford estimaient que la moitié des emplois pouvaient être menacés ; une étude plus "optimiste" publiée par France Stratégie en 2016 modulait l'estimation avec 15% des emplois français menacés à moyen terme. Quel que soit le chiffre, on comprend bien que la crise "précipite" des tendances largement à l'œuvre et dépasse largement la question économique.

- L'inclusion sociale, qui peine déjà à être au niveau des enjeux de pauvreté et d'inégalités du territoire, apparait aujourd'hui comme l'airbag d'une partie de la société. La solidarité avec les plus démunis et vulnérables est centrale : ne pas y parvenir alimente la ségrégation territoriale et la ghettoïsation des villes. Le soutien au secteur social et à la santé, aux filières d'économie sociale et solidaire, qui génèrent aussi de nombreux emplois, doit être amplifié pour amortir la crise sociale et sanitaire. Plus que jamais, la formation se pose comme un enjeu capital d'insertion dans le monde du travail qui doit faire l'objet d'une mobilisation concertée de l'ensemble des acteurs concernés.

- Le retour au "local" (entendu ici comme le territoire métropolitain, mais qui peut inclure également les échelles nationale et européenne) offre des perspectives intéressantes. Si les possibilités de relocalisation doivent encore être approfondies, le renforcement et la résilience de l'économie de proximité peut générer des pistes nouvelles pour la création de nouveaux emplois "non délocalisables".

9 points
de produit intérieur
brut (PIB) en moins

800 000
emplois détruits



© Infographie : Agam, 2021

L'économie urbaine, moteur de la relance ?

De nombreuses parties des plans de relance peuvent concerner plus particulièrement les villes et y générer de multiples co-bénéfices. Après une tentative de définition de ce qu'est "l'économie urbaine", cet article postule qu'elle peut constituer un moteur essentiel de la relance aujourd'hui – en particulier pour Marseille – générant ainsi de nouveaux gisements d'emplois.

L'économie urbaine : pour une approche renouvelée de ses mécanismes

Depuis plusieurs années, la montée en puissance des enjeux de renouvellement urbain et d'urbanisme circulaire, de mixité urbaine et fonctionnelle, remettent aujourd'hui au premier plan la valeur d'usage des sols plutôt que leur valeur foncière. L'intensification et la permutableté de ces usages, la transformation de l'existant et le recyclage des espaces déjà urbanisés deviennent des priorités.

Conjugués aux nouveaux paradigmes de la transition écologique, du retour au local, et de l'inclusion, l'économie urbaine peut redevvenir un moteur de la croissance économique des métropoles.

Le cœur du réacteur, c'est d'abord la fabrique de la ville (les secteurs du BTP, de l'artisanat, de l'aménagement, de l'environnement...), qui conduit aujourd'hui sa requalification (mise à niveau des immeubles et des équipements publics, nouveaux espaces publics, modularité des bâtiments, dépollution, renaturation, maillage des transports urbains et modes doux...). Cette fabrique intègre d'une part, la transition écologique de la ville à travers la rénovation thermique des logements, des équipements, l'écologie urbaine, l'économie circulaire, et d'autre part, la cohésion sociale (avec l'accent mis sur la formation et la mobilisation accrue de la commande publique).

Sont convoqués également dans cette "régénération urbaine" des pans entiers de l'économie présenteielle comme de l'économie productive :

- l'économie présenteielle, qui se définit comme l'économie locale tournée vers les besoins des habitants ;
- l'économie productive, qui concerne les activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone, ainsi que les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

L'économie présenteielle : la "proximité" comme moteur des territoires

L'économie présenteielle, à travers les activités d'animation urbaine et de proximité comme les petits commerces, l'artisanat, la culture et les loisirs, les lieux de convivialité (bars, restaurants...), une alimentation de qualité, doit contribuer à l'objectif d'une ville qui protège ses habitants (cf. dossier central "la ville de la santé et du bien-être"). Cela donne l'opportunité de la concevoir la ville différemment, plus écologique, plus dans la proximité, plus harmonieuse (notam-

“L'immobilier d'entreprise dans les centres villes doit s'adapter aux besoins des utilisateurs émergent, du numérique et de l'innovation en général.”

Sandra Chalinet

Constructa Asset Management - Directrice de Portefeuille

ment grâce aux politiques de centre-ville ou en direction des noyaux villageois). Le tourisme urbain, dont l'essor constitue un vivier d'activités et d'emplois, doit également être soutenu dans ses évolutions.

L'expérience du confinement a contribué à cette prise de conscience de l'importance de cette économie, avec l'émergence d'une "solidarité" avec les activités de proximité qui souffrent aujourd'hui de la crise, mais qui peuvent demain en sortir renforcées. L'économie présenteielle constitue également un milieu favorable pour l'économie productive, dans une logique d'hybridation de ces deux économies, présenteielle et productive, dans toutes les métropoles en croissance.

L'économie présenteielle représente 68% des emplois métropolitains

L'économie présentielle dans la Métropole Aix-Marseille-Provence

L'économie présentielle représente 68 % de l'emploi métropolitain. Elle se découpe en plusieurs grands secteurs qui permettent d'ancrer l'économie dans la vie du territoire. Malgré les difficultés actuelles, chacun d'entre eux peut saisir l'opportunité de contribuer à la relance au niveau de la Métropole. Voici quelques perspectives :

- **Activités de proximité et d'animation urbaine** (125 000 emplois) : les cafés-hôtels-restaurants, ainsi que les activités sportives et culturelles sont en grande difficulté. Côté commerce et artisanat, la situation est plus contrastée avec un commerce alimentaire de proximité résilient, contrairement aux centres commerciaux. Plusieurs pistes peuvent aider les petits commerces à faire face au e-commerce et aux confinements successifs : la numérisation de leurs activités, le développement des circuits courts et de la logistique urbaine, ou encore la relance des politiques d'animation du centre-ville. Le secteur de l'artisanat peut trouver de nouveaux débouchés autour du "consommer et produire local" et de l'économie circulaire. Enfin, le tourisme a vocation à se resserrer autour d'un marché national pour compenser les pertes du tourisme d'affaires, en développant une approche "slow" et écologique.
- **Santé, action sociale et enseignement** (80 000 emplois) : particulièrement bien implanté et reconnu pour son efficacité, ce secteur constitue le bouclier social et sanitaire à actionner contre la crise de la Covid-19. Il bénéficie de mesures du Ségur de la santé notamment pour le numérique. Par ailleurs, le secteur de l'économie sociale et solidaire est bien ciblé dans le plan de relance pour créer de nouveaux emplois.
- **BTP, aménagement et environnement** (60 000 emplois) : l'ère de la construction massive est terminée et la construction neuve ne bénéficie d'aucune mesure dans le plan de relance. Le secteur peut être un levier de relance locale en termes de renouvellement urbain et de transition écologique. Les opportunités tournent autour de la requalification des logements et des écoles à Marseille, du recyclage des friches et du foncier artificialisé, ou encore de la requalification des espaces publics, sans oublier la poursuite d'Euro-méditerranée et l'engagement des quelques grandes opérations comme par exemple le secteur de la gare. À l'échelle nationale, le plan de relance prévoit 7 milliards d'euros sur le volet rénovation thermique des bâtiments.
- **Activités administratives et financières** (35 000 emplois) : ayant massivement recours au télétravail, ce secteur ne nécessite pas d'action publique particulière.
- **Transport** (25 000 emplois) : le transport aérien et maritime de passagers (croisières à l'arrêt, trafic de ferries très perturbé) a été fortement affecté par la crise, le ferroviaire et les transports en commun urbains l'ont été dans une moindre mesure. 11 milliards d'euros sont consacrés au transport dans le cadre du plan de relance national, les investissements prévus visent essentiellement les infrastructures. La décarbonation du secteur des transports est une perspective prometteuse.
- **Le secteur public** (17 000 emplois) : les fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière restent à l'abri de la crise économique. L'investissement public vise en particulier la fonction hospitalière et la santé (6 milliards d'euros, dont 4 milliards pour le numérique dans la santé). Les collectivités territoriales bénéficient essentiellement d'une aide au fonctionnement. Plus généralement, le secteur public est attendu dans la relance par la commande publique.

L'économie productive, investie dans l'adaptation des villes

L'économie productive s'est intégrée très largement dans ce que l'on appelle "l'économie urbaine", en particulier par l'externalisation et le développement des services aux entreprises et du "tertiaire productif". Cela a contribué à un très fort développement des programmes de bureaux en choisissant de se localiser en ville, et notamment (pour le "prime" - offre haut de gamme) dans les grands centres tertiaires au cœur des métropoles.

Avec le retour d'activités industrielles (des "biotechs" aux industries créatives et numériques, en passant par les fablabs) et logistiques dans la ville dense et ses faubourgs, l'économie productive urbaine prend d'autres formes : de la messagerie aux vélos cargos, en passant par les centres de distribution urbaine, des contenus renouvelés, une meilleure insertion dans le tissu urbain... La notion de "ville productive" connaît un retour en grâce après des décennies de désindustrialisation.

L'économie productive ressort fortement challengée par la crise, dans un contexte de désorganisation relative des chaînes de valeur et d'approvisionnement international (avec 9,2 % de baisse du commerce international cette année). Pour être innovante et compétitive, l'économie productive doit s'appuyer sur les filières stratégiques du territoire, mais aussi intégrer plus fortement la responsabilité sociale de l'entreprise, envisager la possibilité de reconversions d'activités plus fréquentes, et anticiper des changements éventuels de paradigmes géographiques. La diversification des fonctions économiques apparaît essentielle.

S'il est aujourd'hui difficile encore d'envisager l'après Covid, des tendances engendrées par la crise vont perdurer : la prise de conscience des relations de dépendance, notamment de l'Europe à l'égard de la Chine, pourraient conduire une part des entreprises

“Le projet stratégique du GPMM qui vise “un port vert au service de l'économie bleue” est une réponse particulièrement pertinente pour la relance post-covid, conciliant excellence environnementale, compétitivité et attractivité.”

Hervé Martel

Président du directoire du Grant Port Maritime de Marseille

du secteur productif (dont la grande majorité sont des TPE/PME) à rechercher davantage des solutions dans leur environnement plus immédiat, que ce soit des services, des fournisseurs, des sous-traitants ou de nouveaux marchés. Cela dans une "atmosphère" générale qui plébiscite désormais la proximité, les circuits courts, le développement durable, l'authenticité, le "made in France", les makers, le produire et le consommer local... Mais les obstacles sont nombreux et les possibilités inégales d'une filière à l'autre.

Les systèmes territoriaux de production et d'innovation, fondés sur l'intensité des relations et la collaboration entre les acteurs locaux de l'innovation et de la recherche, les incubateurs, les universités, les start-ups, les PME, les grands groupes et les acteurs publics ont continué à jouer un rôle majeur dans la dynamique économique du territoire : des manifestations récentes comme le Smart Port Day, le projet Theodora ou encore la création de la Cité de l'innovation et des savoirs d'Aix-Marseille en témoignent.

Après l'ère de l'étalement urbain commercial et la perte de la souveraineté économique, la crise actuelle sonnera-t-elle l'heure d'un nouveau départ pour l'économie urbaine ?

L'économie productive représente **32%** des emplois métropolitains



L'économie productive dans la Métropole Aix-Marseille-Provence

Les services productifs génèrent dans la Métropole environ 185 000 emplois contre 65 000 environ pour l'industrie. Pendant la crise, l'économie productive a été affectée par la désorganisation des chaînes de valeur et d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Seule l'industrie agro-alimentaire semble s'en être mieux sortie, s'appuyant sur les demandes nationale et locale.

Aujourd'hui, les "emplois verts" représentent 1% seulement de la population active mais le secteur pourrait générer 200 000 créations supplémentaires. Dans le plan de relance, l'économie productive est particulièrement concernée par le volet technologies vertes (10,7 milliards d'euros) qui s'appuie sur plusieurs leviers, notamment le développement de l'hydrogène vert et le Programme d'Investissement d'Avenir "innover pour la transition écologique". Autre moteur de relance, la "souveraineté technologique" contient une enveloppe globale de 6,3 milliards d'euros. Ce volet comprend le soutien au développement des marchés clés : numérique (cyber, cloud, quantique, medtech) et santé (santé digitale et bio-production de thérapies innovantes PIA), aide à l'innovation et aux projets d'innovation des filières stratégiques.

Au niveau d'Aix-Marseille-Provence, le poids de l'économie productive est plus faible que dans les autres grandes métropoles. Pour rattraper son retard, la relance passe d'abord par la mobilisation des filières stratégiques :

- La filière énergie, eau et environnement peut s'appuyer sur le volet énergie qui comprend l'hydrogène, les énergies renouvelables, la production d'électricité, la fabrication de batteries et le nucléaire (ITER).

- La filière numérique, électronique, télécommunications, industries créatives et culturelles doit à la fois se mobiliser sur les marchés clés, sur l'électronique comme approvisionnement critique, et sur les marchés de la transition numérique (numérisation des territoires, des TPE et PME, des services publics, de la santé), sans oublier les industries culturelles comme le cinéma (projet de Cité du cinéma).

- La filière santé pèse lourd en terme d'emplois et constitue grâce aux biotechnologies une filière d'excellence locale. Elle doit plus que jamais être mobilisée sur les marchés clés, les perspectives offertes par l'enjeu de sécurisation des approvisionnements critiques et les projets à déve-

opper dans le secteur de la sécurité sanitaire (accès à un vaccin avec un financement de 50 millions d'euros).

- La filière portuaire, logistique et maritime n'est pas au cœur du plan de relance. Pourtant, le secteur portuaire est également très concerné par la transition écologique et numérique : Smart Port, verdissement des ports, Green Ships et reconversion des industries lourdes. Le secteur logistique est touché par l'impact du e-commerce, le report modal, l'alimentation énergétique des véhicules de transport et la blockchain. Côté secteur maritime, les principaux chantiers sont les énergies non renouvelables, l'offshore, la pêche, l'aquaculture, les bio-ressources, les navires propres et la déconstruction de navires.

- La filière aéronautique, avec un secteur des hélicoptères (airbus-hélicoptères) moins affecté par la crise que la fabrication d'avions, et qui étudie déjà des projets d'hélicoptères à l'hydrogène